



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

Perspectives 2008



Mercredi 16 janvier 2008



Présentation

1. **L'état d'avancement du programme**
2. **L'avis du Conseil Economique et Social**
3. **Les premiers résultats des chartes d'insertion**
4. **Les grands enjeux en 2008**

1. L'état d'avancement du Programme



L'état d'avancement du programme au 1^{er} janvier 2008 : la phase d'élaboration des projets s'achève

Au 1er janvier 2008, 298 projets globaux ont été approuvés par l'Agence, 228 conventions ont été signées, ce qui représente déjà :

- 33,5 milliards d'euros de travaux engagés ou programmés sur les 5 prochaines années
- 85% des 189 quartiers prioritaires validés et des projets engagés dans 217 quartiers supplémentaires
- 119 168 constructions de logements sociaux
- 260 127 réhabilitations de logements sociaux
- 124 225 déconstructions de logements sociaux
- 288 391 résidentialisations

Impacts positifs des mesures prises en 2007 : nouveaux règlements général et financier et mission d'accompagnement au démarrage

- **Montée en puissance des engagements d'opérations : plus de trois milliards de travaux lancés en 2007 pour 1 milliard d'euros engagés.**
- **Accélération des paiements des avances et des acomptes : rythme actuel de plus de 50 Millions d'euros par mois.**
- **10 projets accompagnés par l'Agence.**

Conventions territoriales signées en 2007

- **Conventions avec les régions** : Auvergne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Ile-de-France, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Limousin, Aquitaine
- **Conventions avec les départements** : Eure, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Maritime, Oise, Ardennes, Alpes-Maritimes, Rhône

2. Avis du Conseil Economique et Social



Soutien du CES à la rénovation urbaine :

« une dynamique positive, unanimement saluée, est enclenchée »



- **Réunifier durablement la ville :**
 - réinterroger les projets à l'occasion des points d'étape et veiller à l'application de la règle du « 1 pour 1 »
 - « empêcher que les bénéficiaires prioritaires du droit au logement opposable ne soient relogés dans les ZUS »

- **Mettre en œuvre un programme national de requalification des quartiers anciens dégradés.**

- **Développer l'insertion professionnelle :**
la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés ANRU a un effet positif sur l'insertion professionnelle. Le Conseil recommande le développement de ces clauses.



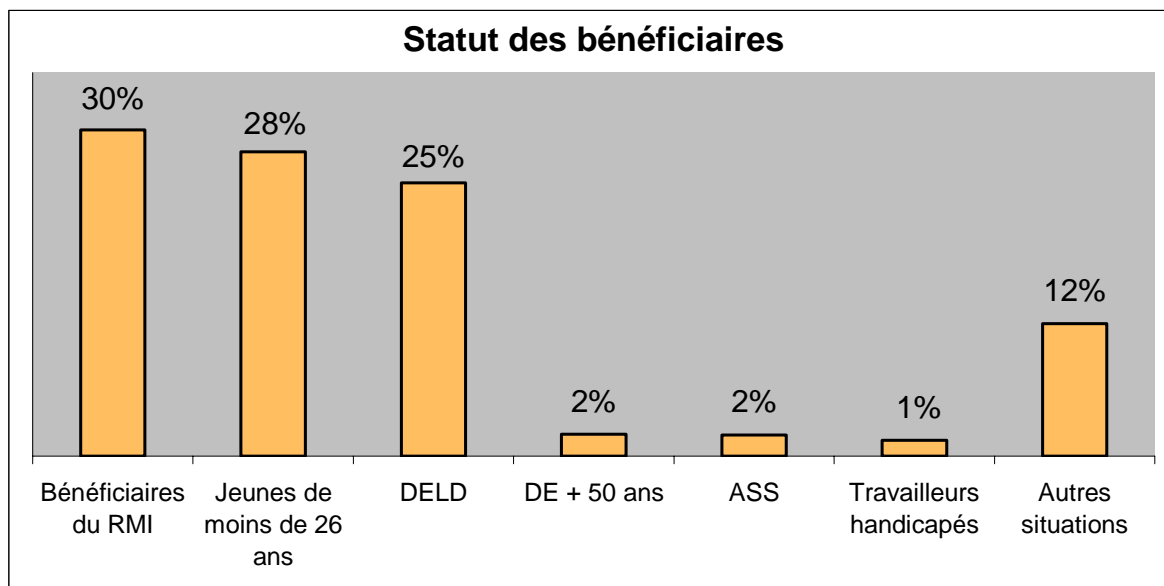
3. Les premiers résultats de la charte d'insertion



Enquête sur plus de 150 conventions signées avant 2007

- **Plus de 75% des personnes concernées et dont on a connaissance de la situation (73%), sont encore sous contrat au bout de six mois.**
- **Plus de 2 300 personnes concernées sur la base de 80 projets renseignés.**
- **L'obligation créée par la charte nationale d'insertion a été l'élément déclencheur de la mise en œuvre de clauses sociales dans les marchés publics, pour plus de la moitié des projets.**

Résultats



- **La charte nationale d'insertion atteint les personnes les plus éloignées de l'emploi.**
- **92 % des publics touchés ont un niveau de qualification inférieur ou égal au CAP et 43 % sont des personnes sans diplôme.**



4. Les grands enjeux 2008



Objectifs de l'Agence

- **Tous les projets de rénovation urbaine finalisés en 2008.**
- **Mise en œuvre des points d'étape.**
- **Une Agence exigeante dans le suivi de la mise en œuvre :**
 - **Respect des fondamentaux du programme :**
 - qualité architecturale et urbaine (reconstruction, diversification, désenclavement, urbanisme durable, gestion urbaine de proximité, économie d'énergie)
 - qualité de l'accompagnement social : relogement, reste à charge, insertion en synergie avec les CUCS
 - qualité de la concertation
 - **Respect des calendriers et des délais (attente des habitants, visibilité des actions...)**



Objectifs de l'Agence

- **Une Agence plus proche du terrain : délégation élargie aux Délégués Territoriaux pour l'instruction et le suivi des dossiers.**
- **Une Agence en accompagnement aux porteurs de projet : création d'un pôle d'appui opérationnel.**



Mobilisation de l'Agence sur les grands enjeux nationaux

- « **Espoir Banlieue : une dynamique pour la France** ».
- **Programme de Rénovation des quartiers anciens dégradés.**
- **Responsabilité du comité opérationnel « logements sociaux et rénovation urbaine » du Grenelle de l'environnement.**
- **Lancement après mars 2008 des « rendez-vous de l'urbanisme durable » avec appel à projets.**